



## A Chanaz par la ViaRhôna A la plage de Conjux ou l'Abbaye d'Hautecombe 18km / 2h



Retour

Abbaye  
d'Hautecombe



**Etape 1 :** Tournez à droite en sortant de l'Espace Sport et Nature du Fier en direction d'Aix-les-Bains . Roulez sur la bande cyclable qui longe la D991. Au 1<sup>er</sup> carrefour, tournez à droite , puis à gauche sur la petite route qui traverse champs et pâturages du hameau de Châteaufort. Arrivé au cellier ,reprenez à gauche puis encore à gauche pour rejoindre sur votre droite la D991.Sur votre gauche ,se dresse le donjon du château de Châteaufort.

Poursuivez sur la bande cyclable .Après le hameau de Marette, sur la gauche , dans les serres , on cultive la spiruline (une algue aux multiples vertus)

### Visite de l'Etoile verte

Du 1er mai au 31 août : ouvert du lundi au samedi inclus de 8h à 12h

Du 1er septembre au 30 avril : ouvert les mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h

**Etape 2 :** Reprenez la D991 et tournez à droite dans la descente direction Les Iles. Traversez le hameau , tournez à gauche .Vous allez longer la zone industrielle de Motz-Serrières. Sur votre gauche se dresse le Gros Foug (1057m) .Sur les pentes , en-dessous de l'étage forestier pousse la vigne.

Au rond-point , prenez à gauche , puis à droite .La route passe dans le hameau de Versières et rejoint la D991.

**Prudence !**Au rond-point dirigez-vous vers Serrières .Au bout de 100m, prenez à droite et suivez la signalétique ViaRhôna jusqu'à Chanaz.

Vous allez traverser la peupleraie domaniale constituée entre 1934 et 1938 dans un le marais de Chautagne.

Continuez pour traverser le hameau de la Loi sur la commune de Ruffieux.

Au rond-point (restaurant L'Escapade du Pont de la Loi

(04 79 54 27 19)

**Etape 3 :** Au bout de quelques centaines de mètres ,vous allez rouler entre la rive gauche du Rhône et l'Etang Bleu (bar-restaurant La Guinguette : 04 79 54 58

69).Le pont ferroviaire Victor-Emmanuel traverse le Rhône (construit en 1853 pour relier la Savoie au réseau français )

Traversez le village de Vions toujours en suivant la signalétique ViaRhona  
Après votre visite, vous pouvez passer à la Chèvrerie de Vions, sur la D921

**Ouverture :** Vente à la ferme du mardi au dimanche (fermé le lundi) de 9h30 à 12h et de 17h à 19h .Visite de 17h à 19h de mars à octobre 17h à 18h d'octobre à mars.

Vous arriverez à Chanaz où vous trouverez la Maison du Tourisme à pour obtenir les informations touristiques.

**Etape 4 :** Retour par la ViaRhôna jusqu'à Serrières, rejoignez la D991 .Au rond-point , vous avez la possibilité de revenir par la D56 en direction de Motz. Au chef-lieu (église Notre Dame de l'Assomption, Auberge : 04 79 88 42 86 ).Redescendez en direction de l'Espace Sport et Nature du Fier.

### **Variante 1 pour aller à la plage de Conjux : 5 km/20 min**

Au carrefour de l'église de Chanaz, prenez la D210 en direction de Conjux.(Restaurant Ferme du Bulle : 04 79 54 57 45)

Observez dans la descente la vue sur le lac du Bourget, la Chambotte et le Revard.

Descendez jusqu'à la plage.

### **Variante 2 : A l'abbaye d'Hautecombe:10 km/50 min**

Dans la descente vers Conjux, prenez à droite la D18 en direction de l'Abbaye de l'Hautecombe. Visite de l'Abbaye et de la Grange batelière

**Horaires des visites audioguidées :**Tous les jours, sauf le mardi . De 10h00 à 11h15 et de 14h00 à 17h00

L'Abbaye d'Hautecombe abrite les sépultures des illustres comtes de Savoie et des derniers rois et reines d'Italie. Une trentaine de princes et princesses y sont inhumés. Fondée au 12<sup>e</sup> siècle par des moines cisterciens, l'Abbaye est avant tout un lieu de prière où vit au quotidien la Congrégation du Chemin Neuf.

**Exposition temporaire à la Grange batelière : du 1<sup>er</sup> juillet au 24 septembre. Tous les jours de 10h à 18h sauf mardi**  
**Entrée libre**

**Retour depuis Hautecombe :** prendre la direction de Conjux puis de Portout sur la D914. A Portout, prendre la D18 en direction de Chanaz. Vous allez longer le canal de Savières : Long de quatre kilomètres, **le canal sert de déversoir naturel aux eaux du Lac du Bourget vers le Rhône et inversement** lorsque le fleuve est en crue. Il fut au cours des temps agrandi, rectifié, curé pour faciliter la navigation marchande et passagère, car il était jusqu'au siècle dernier, une importante route commerciale.  
A Chanaz, reprenez la véloroute en direction de Serrières-Motz-Seysse.

### **LOCATION DE VELOS ELECTRIQUES**

#### **Tarifs/rates**

La ½ journée	La journée	2 jours et week-end	Semaine
18 €/pers	25 €/pers	39 €/pers	85 €/pers

**Conditions de location :** Un dépôt de garantie de 1000 € par vélo et une carte d'identité en cours de validité sont demandés pour chaque location. Une remarque arrière est à votre disposition pour transporter enfants (2 places) ou bagages.  
Les retours des vélos se font au plus tard à 11h45 ou à 17h45.

#### **Espace Sport et Nature du Fier**

04 79 63 77 73 - 06 86 44 44 03

Accueil ouvert de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Fermé le mardi et jeudi

Juillet-Août : 9h-12h/14h-18h

Ouvert tous les jours